



# Communiqué de Presse

## 100.000.000 de personnes vaccinées avec MenAfriVac en 2012

**L**ancé en 2010 lors de la première grande campagne de vaccination de masse, le nouveau vaccin conjugué contre la méningite à méningocoque « A » a été utilisé dans une dizaine de pays du continent africain. Après le Burkina, le Mali et le Niger, les campagnes se sont tenues au Cameroun, au Nigéria et au Tchad. En fonction de la taille de la population et des questions liées à la logistique ou aux ressources humaines, ces campagnes ont quelquefois été réalisées en plusieurs phases. Au terme de l'année 2011, ils étaient plus de 58 millions de personnes âgées de 01 à 29 ans à avoir été protégées contre la méningite « A ».

En 2012, 07 pays (Cameroun, Nigéria, Tchad, Soudan, Ghana, Sénégal et Bénin) organisent des campagnes de vaccination de masse, soit trois anciens pays et quatre nouveaux. D'ici la fin de l'année en cours et selon les données et les prévisions disponibles, plus de 50 millions de personnes seront vaccinées contre la méningite au cours des différentes campagnes de masse.

Pour marquer l'événement de santé publique qu'est l'atteinte des premiers 100.000.000 de personnes vaccinées avec MenAfriVac, le gouvernement du Bénin et l'OMS avec l'appui des différents partenaires ont choisi de faire un arrêt sur cette étape pour célébrer cette réussite majeure. Depuis le démarrage de cette initiative qui doit couvrir à terme au moins 25 pays de la ceinture africaine de la méningite l'OMS en partenariat avec l'ONG américaine PATH ont créé le Meningitis Vaccine Project (MVP) en 2001, pour la mise en œuvre et le suivi des activités qui ont conduit à l'existence du vaccin. MenAfriVac protège pendant 10 ans, peut être administré aux enfants dès leur premier anniversaire. Le vaccin permet également d'éliminer le germe de la maladie dans la gorge évitant ainsi le risque de transmission.

«Le succès des campagnes de vaccination en Afrique témoigne du profond engagement des autorités sanitaires et de la population à vaincre ce terrible fléau que représente la méningite épidémique en Afrique, » a déclaré le Dr. Marie-Pierre Preziosi, directrice du Projet Vaccins Méningite, le partenariat PATH-OMS qui a rendu possible le développement et la mise sur le marché de MenAfriVac. « Au nom de PATH, tous les partenaires du MVP, de PATH, et de l'OMS, je tiens à remercier et féliciter les milliers de personnes sur le terrain qui s'investissent sans compter dans ce combat commun que nous menons. C'est grâce à elles que, un jour, nous parviendrons à éliminer la méningite A en Afrique. »

MenAfriVac a permis aux populations africaines de vivre sans crainte d'être inquiétées par les épidémies devenues presque annuelles dans certains pays de la ceinture méningitique. A chaque étape, l'OMS a suivi les préparatifs, a su apporter tout l'appui technique nécessaire depuis les essais cliniques jusqu'à la certification du vaccin, ce qui a ouvert la voie de son utilisation à grande échelle. Ce long processus qui a duré une dizaine d'années est à présent couronné de succès. Selon les données disponibles, il a été constaté que depuis l'introduction du vaccin en 2010 au Burkina, au Mali et au Niger, les cas de

méningite « A » ont drastiquement baissé pour atteindre le zéro cas notifié. Ce grand succès de santé publique mérite d'être célébré et l'opportunité de l'étape de la vaccination de 100.000.000 de personnes est le moment privilégié pour encore une fois remercier tous les acteurs. Nous citerons PATH principal partenaire de l'OMS dans cette aventure heureuse, la Fondation Bill et Melinda Gates sans qui le rêve d'éliminer les épidémies de méningite en Afrique au Sud du Sahara aurait été vain, l'Alliance GAVI qui a permis de poursuivre les campagnes dans les autres pays de la ceinture africaine de la méningite jusqu'en 2016. Une occasion également de saluer l'action de L'UNICEF, des centres de recherche et tous les autres grands acteurs de terrain qui ont apporté leurs appuis techniques et financiers dans la mise en œuvre des campagnes de vaccination, nous disons merci, au nom des populations de la région africaine.

Du 15 au 25 novembre, le Bénin organise sa campagne de vaccination pour les populations âgées de 1-29 ans de 05 départements du Centre et du Nord du pays. Près de 3 millions de béninois seront ainsi protégés du spectre de la méningite qui a fait 436 décès lors de la dernière grande épidémie, selon les données épidémiologiques du Ministère de la Santé Publique.

Le vaccin conjugué A constitue un réel espoir pour l'ensemble des populations africaines dans la résolution des problèmes de santé publique.

Vu le succès du MenAfriVac, le Chef de l'Etat du Bénin, Président en exercice de l'Union Africaine « lance un appel à l'endroit des Partenaires et des Chefs d'Etats et de Gouvernements Africains, pour soutenir le développement de vaccins conjugués contre les autres types de méningite qui constitue encore un problème de santé, à soutenir l'introduction dans le PEV de routine de la vaccination contre les méningites et à se mobiliser pour la lutte contre les méningites et les maladies à potentiels épidémiques.

Je vous assure de ma disponibilité à poursuivre le plaidoyer auprès de mes pairs et des institutions partenaires afin de rassembler les financements nécessaires pour une plus grande diffusion de ce nouveau vaccin ».

Rappelons qu'en 1996, le continent africain a été durement frappé par la plus grande épidémie de méningite « A » jamais enregistrée dans l'histoire. Selon les données, plus de 250.000 cas ont été notifiés par les services de santé et 25.000 personnes ont perdu la vie.

---

## **Pour plus d'informations contacter :**

**Mme Badila Rosette**, Chef de la Cellule Communication Ministère de la Santé Tél. (229) 97 14 28 30

**Dr. Célestin Gansè**, Agence Nationale pour la vaccination Tél. (229) 95 15 77 83

**M. François Agossou**, Chargé de la Promotion de la Santé OMS Bénin Tél (229) 97 29 02 54

**M. Rodrigue Barry**, Chargé de la Communication et du Plaidoyer pour le Projet Vaccin contre la Méningite (MVP). OMS Equipe-Interpays Afrique de l'Ouest (229) 67 72 56 88) ou (226) 70 21 43 12